

# ARS Laurentides

## Département d'arbitrage



### Mémo sur les «pauses rafraîchissement» – Été 2023

Voici les dispositions à observer en matière de «pauses rafraîchissement» :

#### 1- Conditions d'autorisation

Seul l'arbitre pourra autoriser qu'il y ait des «pauses rafraîchissement» lors d'un match. Il pourra autoriser qu'il y ait un maximum d'une (1) pause par période de jeu, et il devra s'assurer que les critères ci-bas soient respectés.

- Critères :
  - ✓ Il devra y avoir, à un moment ou à un autre du match, une prévision de forte chaleur ( $\approx 28^{\circ}\text{C}$  ou plus, sans considérer l'indice humidex).
  - ✓ Les officiels d'équipe devront en avoir été informés avant le début du match.

#### 2- Déroulement des «pauses rafraîchissement»

- Les «pauses rafraîchissement» devront être prises lors d'un arrêt de jeu et le plus près possible du milieu de la période.

Durée du match	Moment approx. de la pause
4 X 12 minutes	Vers la 7 <sup>e</sup> minute
3 X 20 minutes	Vers la 12 <sup>e</sup> minute
3 X 25 minutes	Vers la 15 <sup>e</sup> minute
2 X 30 minutes	Vers la 15 <sup>e</sup> minute
2 X 35 minutes	Vers la 18 <sup>e</sup> minute
2 X 40 minutes	Vers la 20 <sup>e</sup> minute
2 X 45 minutes	Vers la 23 <sup>e</sup> minute

- Les «pauses rafraîchissement» devront être rapides et efficaces
  - ✓ Environ 45 secondes après l'autorisation d'une «pause rafraîchissement», l'arbitre devra siffler pour signifier aux joueurs de se replacer afin de reprendre le jeu après environ 1 minute de pause.
- L'arbitre devra ajouter du temps additionnel à la fin de la période pour compenser le temps perdu par les «pauses rafraîchissement».
- Les joueurs devront rester à l'intérieur du terrain et les remplaçants à l'extérieur afin d'éviter qu'il y ait des remplacements non-autorisés.
  - ✓ Les officiels de match seront responsables de rappeler cette directive aux équipes.